

Politique d'investissement responsable

Novembre 2024

Introduction

Fondée en 1991, Van Berkom et associés inc. (« VBA ») est une société de gestion de placements spécialisée dans les actions à petite capitalisation boursière. Notre objectif est de protéger et de faire fructifier de manière durable les avoirs de nos clients en sélectionnant des entreprises sous-évaluées, de haute qualité et bien gérées, qui prospéreront à long terme.

Cette philosophie nous amène à nous concentrer essentiellement sur la perspective fondamentale à long terme de nos investissements. À notre avis, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») sont des enjeux commerciaux susceptibles d'influencer le rendement à long terme des entreprises. C'est pourquoi, tout en continuant à fonder notre processus de recherche sur une analyse approfondie des pratiques et principes de gouvernance, nous accordons désormais une importance accrue aux politiques et aux bilans environnementaux et sociaux des entreprises dans nos décisions d'investissement.

Nous pensons qu'en plus d'être comprise dans notre obligation fiduciaire, la prise en considération des facteurs ESG est essentielle à l'atténuation des risques financiers matériels et à l'identification des opportunités. Outre l'analyse minutieuse des sujets financièrement significatifs, nous discutons régulièrement avec les entreprises de leur gouvernance et de leur stratégie ESG. Nous les encourageons vivement à cadrer leurs processus et politiques ESG avec les meilleures pratiques du marché au fur et à mesure qu'elles se développent.

Portée

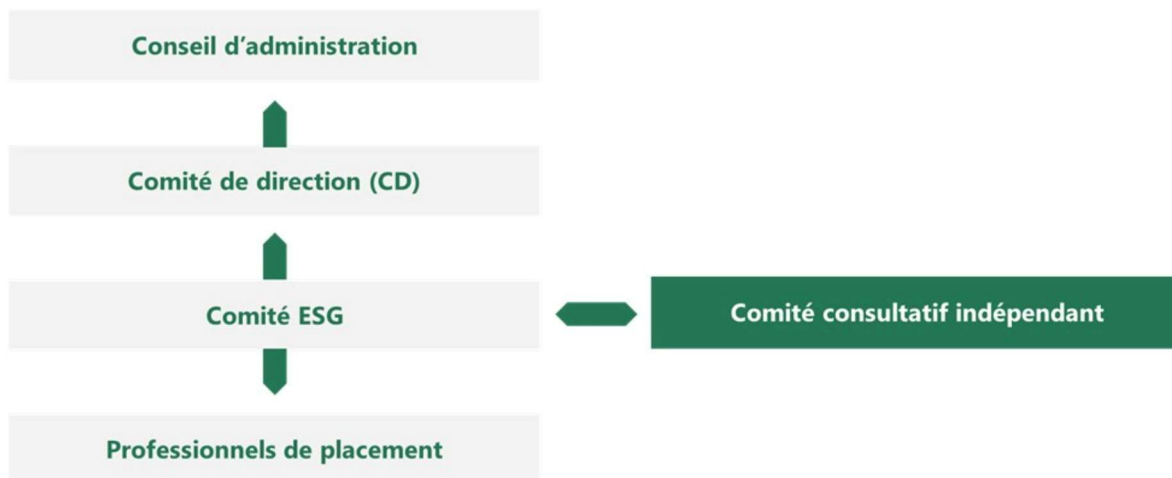
La politique d'investissement responsable (« IR ») de VBA (la « politique ») couvre toutes les stratégies d'investissement de Van Berkom, en plus d'établir un cadre pour notre approche d'investissement responsable et l'intégration des facteurs ESG d'importance financière dans notre processus d'investissement et nos activités d'intendance. Conformément à notre engagement à évoluer

continuellement, nous nous attendons à ce que cette politique change au fil du temps, par conséquent, elle fait l'objet d'une révision annuelle.

La gouvernance et la surveillance de l'investissement responsable

La gouvernance et la surveillance de la mise en œuvre de la stratégie d'IR de VBA sont intégrées au rôle de plusieurs individus et comités. Les activités sont suivies par le Comité de direction et le Conseil d'administration.

- **Conseil d'administration** : Responsable de la supervision de l'ensemble des activités d'IR et de l'approbation des politiques en la matière.
- **Comité de direction (« CD »)** : Définit la vision stratégique, le leadership, la direction et l'orientation des lignes directrices de la société en matière d'IR. Le CD est également chargé d'examiner, d'avaliser et d'approuver les décisions en matière d'ESG et de rendre compte annuellement des activités d'IR de VBA au Conseil d'administration.
- **Comité ESG** : Formalise et recommande des processus d'IR au CD et fournit un cadre, un soutien et des conseils sur l'intégration des facteurs ESG à l'équipe d'investissement. Il supervise et suit également les progrès de la stratégie de mise en œuvre de l'IR de VBA.
- **Comité consultatif indépendant** : Responsable de fournir une expertise, des recommandations, une rétroaction et des conseils en matière d'ESG au Comité ESG. Il est composé de trois membres indépendants possédant une expertise en matière d'IR.
- **Équipe d'investissement et gestionnaires de portefeuille** : Responsables de la mise en œuvre de la stratégie d'IR de VBA et des lignes directrices décrites dans la politique tout au long du processus de placement.



Définition de la matérialité

Chez Van Berkom, nous adoptons une approche pragmatique : nous nous concentrons sur l'identification et l'atténuation des facteurs ESG susceptibles d'avoir un impact financier important sur la performance de nos investissements. Les risques et opportunités liés aux facteurs ESG sont évalués et intégrés à notre thèse et stratégie de placement.

Risques systémiques de durabilité

Les risques systémiques sont des risques pouvant potentiellement déstabiliser les marchés de capitaux et entraîner des répercussions négatives importantes sur le système financier et l'économie en général¹. Chez VBA, nous prenons également en considération les enjeux systémiques de durabilité, que nous définissons comme des risques susceptibles d'avoir un impact sur toutes les entreprises, indépendamment de leur secteur d'activité.

Le Comité ESG, avec le soutien de l'équipe d'investissement, est chargé d'identifier les risques à long terme dont tient compte notre évaluation des entreprises en portefeuille et le contexte

¹ [Guidance to Assess the Systemic Importance of Financial Institutions, Markets and Instruments](#): Initial Considerations, prepared by Monetary and Capital Markets Department, International Monetary Fund Monetary and Economics Department, Bank for International Settlements and the Secretariat of the Financial Stability Board, October 28, 2009.

macroéconomique. Il se réunit chaque trimestre pour évaluer les principaux risques et examiner leur intégration dans nos décisions de placement et de construction de portefeuille. En outre, nous effectuons une évaluation systématique de ces risques et discutons fréquemment d'enjeux de durabilité avec les entreprises afin de comprendre l'adaptation potentielle de leur stratégie et de suivre leur évolution. Nous accordons une attention particulière aux enjeux de durabilité que sont les changements climatiques, l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), et la cybersécurité.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous reconnaissons que les changements climatiques constituent un risque systémique pouvant avoir un impact matériel sur tous les investissements potentiels et actuels. Nous nous engageons à évaluer les risques et les opportunités liés au climat pour tous les placements. Les risques climatiques comprennent, entre autres, les risques physiques causés par les changements climatiques, comme les inondations et les feux de forêt, et les risques de transition vers une économie sobre en carbone, découlant de l'évolution des technologies et des politiques mises en œuvre à cet effet. Lorsqu'ils sont matériels, les risques et les opportunités liés au climat sont évalués par chaque membre de l'équipe d'investissement à chaque étape du processus de placement.

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Chez VBA, nous nous engageons à promouvoir une société diversifiée, inclusive et équitable où le genre, la couleur de peau, l'ethnicité, l'origine nationale, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, l'éducation ou les situations de handicap sont valorisés et respectés.

Nous reconnaissons que les inégalités relatives à l'EDI sont un enjeu systémique pouvant affecter la performance d'une entreprise. En effet, la diversité des idées et des origines favorise l'innovation, un environnement créatif et un sentiment d'appartenance. Il a été prouvé qu'une main-d'œuvre diversifiée contribue à améliorer la performance d'une entreprise. Nous encourageons donc toutes les entreprises dans lesquelles nous investissons à adopter des pratiques qui favorisent l'EDI à l'échelle de leur organisation et entendons évaluer ces initiatives à la lumière de nos convictions.

CYBERSECURITÉ

Partout dans le monde, les organisations recourent davantage à la numérisation de leur infrastructure informationnelle et à l'utilisation de plateformes mobiles. Or, la menace des cyberattaques ne cesse de prendre de l'ampleur à l'échelle mondiale, entraînant des pertes de plus en plus coûteuses. Les

organisations ne sont pas à l'abri de ces risques, ne peuvent pas facilement s'en prémunir par la diversification et doivent investir en continu pour assurer leur cybersécurité et la confidentialité de leurs données. Dans cet environnement qui évolue rapidement, nous pensons que toutes les organisations doivent prêter une attention particulière à la cybersécurité afin de garantir la résilience de leurs systèmes. Nous nous engageons à examiner comment les entreprises de notre portefeuille entendent satisfaire aux exigences en matière de cybersécurité et de protection des données.

Intégration des facteurs ESG dans le processus d'investissement

Chez VBA, nos analystes et gestionnaires de portefeuille accordent une grande importance aux facteurs ESG à chaque étape du processus d'investissement. Nous recherchons des entreprises qui se distinguent par leur excellence dans tous les aspects de leurs activités, y compris la gestion des facteurs ESG matériels.

GÉNÉRATION D'IDÉES

Au stade initial de notre processus de placement, nous passons nos idées d'investissement au crible à l'aide d'analyses externes, en assistant à des conférences et en rencontrant la haute direction de nos candidats à l'investissement. Au cours de cette étape, notre équipe d'investissement détermine les enjeux ESG matériels dans son évaluation initiale des investissements potentiels, qui pourraient représenter des risques ou des opportunités.

Compte tenu de notre philosophie de placement et de notre orientation à long terme, VBA a toujours privilégié les entreprises dont l'équipe de direction mise sur des pratiques et des structures de gouvernance robustes, qui favorisent une bonne culture d'entreprise et qui n'ont pas d'antécédents de conflits avec les parties prenantes. Nous pensons que la prise en compte des intérêts des actionnaires par l'équipe de direction influence grandement la gestion des facteurs environnementaux et sociaux, et, en fin de compte, la valeur à long terme des entreprises dans lesquelles nous investissons et avec lesquelles nous nous associons au fil du temps. Et ce, dès les premières étapes du processus d'investissement.

Notre équipe d'investissement se réfère aux normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) de la Value Reporting Foundation pour déterminer les enjeux ESG matériels dans un secteur donné. Comme toutes les entreprises sont différentes, chaque professionnel de l'investissement

utilise sa connaissance des activités et du secteur de la société pour compléter sa recherche en déterminant les risques financiers significatifs liés aux facteurs ESG.

RECHERCHE ET ANALYSE

Une fois que nous avons déterminé qu'une entreprise répond aux critères initiaux de VBA et qu'il s'agit d'une opportunité d'investissement viable, une analyse plus détaillée s'ensuit. C'est à cette étape que s'enclenche notamment notre processus de diligence raisonnable, par lequel nous nous appuyons sur des recherches approfondies pour nous assurer de comprendre le fonctionnement de l'entreprise et la vision de son équipe de direction, ce qui alimente le développement de nos modèles financiers. La phase de recherche et d'analyse comprend des entretiens et dialogues avec les équipes de direction pour comprendre les avantages concurrentiels de l'entreprise, les risques auxquels elle est confrontée, les opportunités qui lui sont offertes, sa stratégie en matière d'ESG et l'environnement macroéconomique dans lequel elle évolue. Nous procédons à des entrevues auprès de concurrents, clients et fournisseurs lorsque cela s'avère pertinent.

En fonction des risques et opportunités ESG relevés lors de la phase de génération d'idées, les membres de l'équipe d'investissement analysent et documentent toutes les informations pertinentes relatives à ces sujets et procèdent à une évaluation ESG complète. Cette analyse fait partie intégrante de chaque thèse d'investissement présentée par les analystes et les gestionnaires de portefeuille lors des réunions régulières d'évaluation de nouvelles opportunités d'investissement. Il incombe aux gestionnaires principaux de la stratégie de veiller à la bonne exécution de l'évaluation ESG. La pondération des différents facteurs ESG dans le cadre de cette évaluation peut varier selon le secteur et l'entreprise, ce dont tiendra compte notre analyse financière. Étant donné l'importance que nous accordons aux questions de gouvernance, nous avons rejeté de nombreux candidats à l'investissement uniquement ou principalement en raison de préoccupations et de problèmes importants liés aux pratiques de gouvernance des entreprises.

SUIVI ET GESTION DES RISQUES

Il revient au gestionnaire de portefeuille responsable de la stratégie de déterminer l'impact des facteurs ESG sur l'inclusion et la pondération des titres. Conjointement avec les analystes, il supervise l'ensemble du portefeuille et assure un suivi constant des risques et opportunités ESG tout au long de la durée de vie de l'investissement.

Une fois identifiés, les risques et opportunités ESG peuvent avoir différentes incidences sur la décision d'investissement. Si le risque est susceptible d'affecter les résultats financiers, nous agissons selon son impact potentiel. Les actions possibles sont :

- Investir malgré tout, mais suivre étroitement le risque et dialoguer avec l'entreprise pour l'atténuer.
- Utiliser un taux d'actualisation plus élevé dans notre modèle d'actualisation des flux de trésorerie, diminuant ainsi la valeur estimée de l'entreprise, puis engager un dialogue pour atténuer le risque.
- Renoncer à l'opportunité.

EXCLUSIONS

L'univers d'investissement exclut les secteurs fortement exposés à certains risques. Van Berkom n'investit pas dans les titres d'émetteurs dont les revenus matériels proviennent, notamment, du divertissement pour adultes, des armes controversées (armes à sous-munitions, bombes à fragmentation, mines antipersonnel), des jeux d'argent, du tabac et de l'extraction de combustibles fossiles. Conformément à la philosophie d'investissement de VBA, les secteurs à forte intensité carbone, comme l'énergie et les matériaux, sont généralement évités.

Selon le modèle de notation ESG interne propre à Van Berkom, les candidats à l'investissement ayant une note totale inférieure ou égale à 2 sur 5 sont exclus de notre univers d'investissement. Pour les entreprises déjà en portefeuille ayant des notes faibles, nous privilégions l'engagement actionnarial afin d'améliorer leur performance ESG et promouvoir des pratiques d'affaires durables et responsables.

GÉRANCE

ENGAGEMENT

Les échanges directs sont au cœur de la stratégie et de la philosophie de placement de VBA. Des dialogues réguliers avec la direction des entreprises nous permettent d'éclairer nos points de vue sur les investissements potentiels et actuels, et peuvent contribuer à une amélioration continue des titres en portefeuille au fil du temps. VBA sollicite directement les entreprises pour aborder certains enjeux, notamment les facteurs ESG. Les priorités d'engagement autour des facteurs ESG sont déterminées

pour chaque société selon des considérations spécifiques. Nous comprenons que l'engagement est un processus de dialogue à long terme avec les entreprises, et notre philosophie consiste à nous associer aux entreprises pour les aider à améliorer leurs politiques et leurs pratiques, notamment celles liées aux facteurs ESG.

Les membres de l'équipe de placement rencontrent trimestriellement la direction de chaque société pour discuter des opportunités, des objectifs et des tendances ainsi que des questions en lien avec les facteurs ESG, et les encouragent à aligner leurs politiques sur les meilleures pratiques du marché. Tous les dialogues sont documentés par l'équipe de placement par la consignation d'informations telles que le sujet, le type, les personnes impliquées et les résultats de l'interaction.

STRATÉGIE D'ESCALADE

Si les pratiques d'une société de notre portefeuille ne sont pas conformes aux lignes directrices générales de VBA en matière de placement, nous entamerons d'abord un dialogue avec l'équipe de direction. Si l'engagement ne permet pas de résoudre l'enjeu, nous solliciterons le Conseil d'administration. La prochaine mesure consisterait à intégrer nos points de vue dans nos décisions de vote. Si cette démarche ne résout pas non plus l'enjeu en question, VBA adressera une lettre officielle au Conseil d'administration et, en dernier recours, cédera sa participation.

ENGAGEMENT COLLABORATIF

En plus de nos engagements actifs, nous croyons, chez VBA, que les initiatives de collaboration, tant internes qu'externes, constituent un moyen efficace de promouvoir les meilleures pratiques ESG, d'améliorer la transparence et, à terme, de contribuer au rendement de nos portefeuilles.

VOTE PAR PROCURATION

L'exercice de nos droits de vote par procuration est un élément essentiel des responsabilités fiduciaires et de gérance de VBA. Chaque déclaration de procuration est examinée par les membres de l'équipe d'investissement pour assurer le respect des directives d'IR de VBA. Bien que la société fasse appel à Glass Lewis pour faciliter le processus de vote par procuration, chaque membre de l'équipe d'investissement prend ses propres décisions de vote. Lorsque les clients de VBA nous délèguent leurs votes par procuration, nous veillons à ce que tous les votes soient exercés dans l'intérêt à long terme des actionnaires, en tenant compte des enjeux ESG importants.

Pour plus de détails sur les directives de vote par procuration de la société, veuillez consulter la [Politique de vote par procuration](#) de VBA.

DIVULGATION

Les activités ESG menées par l'équipe de VBA font l'objet d'un rapport trimestriel au Comité ESG, qui fait ensuite rapport au Comité de direction (CD). Ce dernier présente une revue annuelle au Conseil d'administration sur les activités ESG. VBA fournit également à ses clients des rapports trimestriels sur les activités d'investissement et la performance de chaque stratégie, incluant les faits saillants ESG. Elle publie également annuellement un rapport aux Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI) sur son approche en matière d'investissement responsable et ses activités de gérance.

INITIATIVES PROPRES À VBA

Compte tenu de l'importance que nous accordons aux principes ESG pour la planète, l'humanité et la performance financière des entreprises, nous avons mis en œuvre nos propres politiques et fixé nos propres objectifs en matière de considérations environnementales, sociales et de gouvernance.

Veuillez consulter le [Rapport annuel sur l'investissement responsable](#) de VBA pour plus de détails sur les objectifs de la société.

EXAMEN DE LA POLITIQUE

La présente politique reflète le processus d'intégration de l'investissement responsable de VBA en date de novembre 2024 et est révisée annuellement.